



HAL
open science

Le site de Rumeilah (Oasis d'Al-Ain, E.A.U.)

Rémy Boucharlat, Pierre Lombard

► **To cite this version:**

Rémy Boucharlat, Pierre Lombard. Le site de Rumeilah (Oasis d'Al-Ain, E.A.U.). Michel Mouton; Walid Yasin al-Tikriti. The architectural remains of the Iron Age sites in the United Arab Emirates and Oman, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2001, Documents d'Archéologie de l'Arabie n° 2 (CD-Rom multimedia), 2-903264-86-4. halshs-01851062

HAL Id: halshs-01851062

<https://shs.hal.science/halshs-01851062>

Submitted on 10 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le site de Rumeilah (Oasis d'Al-Ain, E.A.U.)

Rémy Boucharlat & Pierre Lombard

I — LE SITE

Rumeilah est situé dans la partie nord de l'oasis d'al-Ain, à 3 km en aval à l'ouest de la zone archéologique de Hili (coordonnées: 55° 45' E / 24° 15' N) [Fig. 01-02]. Le secteur, aujourd'hui entièrement urbanisé, a commencé à être construit dans les années 70, de sorte que l'environnement ancien est mal connu. Placé en bordure Ouest de l'oasis d'al-Ain, Rumeilah se situe entre la zone de steppe du piémont de la chaîne montagneuse du Hajjar et la couverture dunaire de Khatam, particulièrement mobile dans cette zone. La surface du site apparaît surtout sableuse et la végétation environnante est essentiellement composé d'*Acacia* et de *Prosopis*. [Fig. 03]; il subsiste quelques palmeraies dont l'une, de plusieurs hectares, borde le site au Sud.

Le site se présentait en 1980 comme une éminence sableuse allongée d'environ 650 x 100 m prise entre la palmeraie et des résidences récentes; on peut restituer une longueur de 800 m avant les destructions de 1980 [Fig. 01]. Les dépôts archéologiques reposent sur une dune préexistante et sont pris dans une couche sableuse postérieure de faible épaisseur, qui laisse souvent apparaître le sommet des vestiges architecturaux [Fig. 03-05]. L'épaisseur des dépôts archéologiques varie de 0,20 à 2,60 m, la plus grande partie se situant autour de 1 m environ. Ils se concentrent en plusieurs monticules d'inégales dimensions (de 10 à 30 m de diamètre), dont plusieurs correspondent assurément à des constructions : avant le début des fouilles, plusieurs étaient nettement visibles en surface, d'autres apparaissaient sur les photos aériennes [Fig. 01].

Rumeilah a été repéré par la l'Expédition danoise de Moesgaard et sondé par K. Frifelt dès 1968 ; en 1975, la Mission iraquienne y a effectué quelques sondages. En 1980, le choix de la Mission française s'est porté sur ce site, car il était directement menacé par l'urbanisation : 1/3 de sa surface avait déjà disparu entre 1968 et 1980, et les parties Ouest et Nord étaient en cours de destruction pour établir des résidences modernes.

Comme sur d'autres sites contemporains de l'oasis, les premiers vestiges de l'âge du Fer étaient directement accessibles en surface [Fig. 05] : ils autorisaient donc une reconnaissance stratigraphique immédiate dont l'archéologie régionale avait besoin, ainsi qu'une fouille aisée, de type extensif. En 1980, une opération de prospection et de sondages a précédé quatre campagnes de fouilles (1981-84); plusieurs vérifications stratigraphiques ont été brièvement conduites enfin, en 1994. Ces divers travaux ont concerné quatre secteurs du site ainsi que trois sondages périphériques.

Les quatre zones fouillées extensivement (Chantiers 1 à 4) n'offrent pas la même stratigraphie, leur occupation n'étant pas simultanée. La périodisation du site a été établie à partir de chacune de ces stratigraphies et de son matériel associé.

La périodisation actuelle se présente comme suit :

	Chantier 1	Chantier 4	Chantier 2	Chantier 3
--	------------	------------	------------	------------

Période 1	. Maison A . Maison B	Bâtiment quadrangulaire : . État 1 . État 2 . État 3	Unité isolée (?) : . États 1-2 (<i>non figurés sur plan</i>)	
Période 2			Bloc d'habitat : . État 3 . État 4	Bloc d'habitat : . État 1 . État 2 . État 3

Selon la chronologie collectivement adoptée pour cette étude (cf. *Introduction générale au CD-ROM*), la période 1 de Rumeilah est placée au Fer II et la période 2 au Fer III. La phase Fer I, dans l'état actuel des recherches n'est pas représentée sur le site.

III — ARCHITECTURE

1 — Les matériaux

Le matériau de base est la **terre crue**. Elle est de couleur très blanchâtre à Rumeilah [Fig. 015], et apparaît mieux dégraissée que celle utilisée dans la même zone à l'âge du Bronze (Hili 8, par ex.). Elle est surtout utilisée pour la confection de briques, de lits de pisé et d'enduits de sols ou de murs.

L'usage de la **Pierre** est rare et se limite à des renforts de seuils et des assises faîtières éventuelles (cf. *infra*) A Rumeilah, comme apparemment dans l'ensemble de l'oasis d'Al-Ain, il s'agit généralement d'un calcaire grisâtre à brun-clair, dont le provenance doit être recherchée dans les formations Tertiaires du nord-est de l'oasis (Jebels Aqlah et Auha, entre autres); il est généralement employé sous forme de moellons plats irréguliers, rarement dégrossis, ou de petites dalles.

Le rôle du **bois** dans l'architecture est plus difficilement évaluable, puisque les vestiges n'ont pas été incendiés. La conservation en élévation des maisons de Rumeilah, en général faible ne permet pas de retrouver des traces de charpente. En revanche, on peut en restituer l'usage probable pour des piliers, ainsi que pour des pilastres (cf. *infra*).

Un dernier matériau, la **terre cuite**, est parfois utilisée pour des canalisations (évacuation des eaux pluviales, essentiellement).

2 — Mise en oeuvre et techniques de construction

Fondations

Elles sont le plus souvent réduites à leur plus simple expression: une ou deux assises de briques posées à même le sable, sans tranchée visible.

Murs

Ils sont montés en rangées régulières de briques moulées, de format rectangulaire (45 x 60 cm environ) et dont l'épaisseur ne dépasse pas 6 à 9 cm; elles sont généralement disposées en paneresses [Fig. 32], parfois en parpaings [Fig. 25-26] : à de rares exceptions près, les murs ne dépassent donc pas une largeur de 0,45/0,50 m. Davantage que par des joints horizontaux, les assises de briques sont séparées par de véritables lits de pisé, dont l'épaisseur atteint et souvent dépasse celle des briques [Fig.

31]; ce pisé est généralement d'une couleur sensiblement plus foncé que les briques elles-mêmes.

Le démontage d'un mur écroulé (Chantier 3) [Fig. 22-24] a permis de montrer que souvent, les briques possédaient sur leur face inférieure des marques tracées à la main [Fig. 25-27]; le rôle fonctionnel de ces lignes parallèles ou radiantées est évident : elles permettaient une meilleure adhérence entre la brique et le lit de pisé sous-jacent [Fig. 28-30].

A l'exception de traces nettes observées dans le bâtiment du Chantier 4 [Fig. 45], l'érosion prononcée des constructions de Rumeilah ne permet pas de repérer systématiquement un enduit argileux sur les murs.

3 — Éléments d'architecture

— Sols

Compte tenu du caractère dunaire du site de Rumeilah, l'ensemble des sols intérieurs et quelques espaces extérieurs ont généralement fait l'objet d'aménagements; ceux-ci varient du simple apport de terre argileuse, postérieurement battue (c'est le cas le plus fréquent) [Fig. 07], jusqu'à l'installation de véritables enduits de sols épais de 4 à 10 cm [Fig. 35-38]; de tels enduits paraissent plus fréquents à la Période 1. Dans certaines pièces, des dalles ont été retrouvées à plat sur le sol : on préfère les interpréter comme des éléments d'assises faîtières (cf. *infra*) et non comme des vestiges de pavements [Fig. 09].

— Toitures

La faible préservation en élévation des maisons de Rumeilah ne permet pas de restituer les toitures de celles-ci. Il s'agissait probablement de couvertures en terrasse, adaptées à chacune des pièces. On notera qu'en plusieurs points, des séries de dalles plates tombées (?) en ligne au pied de certains murs porteurs [Fig. 69] pourrait indiquer la présence d'une assise faîtière entre mur et charpente; ce type de chaîne de pierres, habituellement disposé dans les murs à une vingtaine de centimètres au dessous du point d'appui de la couverture, devait jouer le rôle d'une assise de réglage avant la mise en place de la charpente; il était employé il y a peu de temps encore dans l'architecture de terre crue traditionnelle de l'oasis d'al-Aïn.

Quelques bases de piliers en briques (cf. *infra*) laissent enfin supposer que des toitures plus légères couvraient certaines aires d'activité extérieures (zones de foyers, par ex.) [Fig. 52].

— Portes et passages, seuils

Ils se limitent au strict nécessaire. Les portes principales (ouvrant sur un espace considéré comme extérieur) sont généralement larges de 0,80 à 1 m. On ne connaît pas leur hauteur. Plusieurs disposent d'une crapaudine en pierre [Fig. 50-51], ou d'un seuil aménagé [Fig. 47-49], sans qu'il y ait nécessaire association de ces deux éléments. Certains seuils ont parfois été hâtivement réalisés avec des matériaux de remploi (meule par exemple). Les portes intérieures se réduisent souvent à de simples passages toujours ménagés à l'une des extrémités d'une cloison ou d'un mur de refend [Fig. 69].

L'une des unités architecturales du Chantier 2 a livré enfin une ouverture très réduite aménagée à 50 cm du sol dans le mur d'une de ses pièces, et qui en constitue l'accès unique; elle évoque les "portes-hublots" souvent observées dans l'architecture de terre crue subactuelle du Proche-Orient et placées à l'entrée des resserres ou des magasins à provisions (Aurenche 1981, fig. 143), qu'elles protègent ainsi des petits rongeurs.

— Ouvertures ("fenêtres")

La faible préservation en élévation des structures n'a pas permis d'observer de tels dispositifs.

— *Bases de piliers ou de poteaux*

Il paraît imprudent de restituer à Rumeilah des piliers entièrement maçonnés en briques crues comme on pouvait en observer naguère dans l'architecture traditionnelle de l'oasis d'Al-Ain/Bureimi. Les massifs grossièrement cubiques que l'on a pu dégager sur le site, plus généralement associés aux constructions de la période 1 [Fig. 75-76], paraissent plutôt devoir être interprétés comme des bases supportant des poteaux de bois [Fig. 39-41]; l'une d'entre elles (Maison A) possède encore l'empreinte de la pièce de bois (apparemment équarrie) qui la surmontait. On les observe le plus souvent à l'extérieur des maisons, où ils paraissent associés à des aménagements de type léger (hangar, auvent); lorsqu'ils sont situés à l'intérieur de l'espace construit, ils pourraient répondre à une faiblesse du soutien de la couverture, soit ponctuelle (Maison B), soit plus généralement entraînée par la vaste surface d'une pièce (Chantier 3, Pièce 207) [Fig. 79]. Lorsqu'elles ont été dégagées à l'intérieur des espaces couverts, ces bases sont parfois difficiles à distinguer des simples banquettes de support ou de repos (cf. *infra*) [Fig. 65].

Par ailleurs, l'espace principal du bâtiment du Chantier 4, primitivement interprété comme une "cour", s'est postérieurement révélé comme une salle hypostyle dont la toiture était supportée par une série de 3 x 3 poteaux de bois (cf. *infra*) [Fig. 18]. On peut restituer ces poteaux grâce d'une part à leur empreinte bien visible en stratigraphie (diamètre moyen de 15 à 20 cm), d'autre part aux dalles de pierre sur lesquelles ils reposaient. Ces dalles étaient elles-même placées sur une base faite d'une épaisse couche de mortier, parfois avec une assise de briques crues; dalles et bases de briques ou de pisé étaient situées sous le niveau du sol [Fig. 42-43]. On peut restituer des entraxes Nord-Sud d'environ 2,10/2,20 m, et Est-Ouest d'environ 2,80/3,00 m: au sein d'une salle de 11,20 x 8,00/8,20 m, ils correspondent grossièrement aux portées généralement observées dans les constructions de l'âge du Fer de l'oasis d'al-Aïn.

— *Pilastres*

Des pilastres intérieurs maçonnés en briques sont souvent disposés le long de certains murs longs (+ de 5 m). Dans certains cas, il jouent clairement un rôle de contrefort (Maison B) [Fig. 07, 76]; dans d'autres cas, leur rôle est essentiellement porteur, consistant d'une part à soulager les murs d'une partie de la charge verticale qu'ils reçoivent, d'autre part à réduire la portée de certains soutiens horizontaux [Fig. 44].

De simples poteaux de bois adossés à certains murs (et recouverts d'enduits ?) ont pu jouer le même rôle: la trace de plusieurs d'entre eux est notamment conservée dans le bâtiment du Chantier 4 (sondage 1994) [Fig. 45].

— *Escaliers*

Plusieurs escaliers, entièrement bâtis en briques crues ont été dégagés à Rumeilah: Maison C, peut-être une des unités architecturales du Chantier 2, Chantier 4. Ce dernier est remarquablement préservé: il comportait encore quatorze marches et permettait l'accès à la terrasse d'un premier état architectural de la construction; d'une largeur de 1,50 m, sa portée atteint au moins 7,20 m (pour une élévation de 2,20 m) [Fig. 70-73, 80].

— *Foyers construits*

C'est l'un des types d'aménagements les plus courants, à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons, où on peut les trouver placés contre les murs [Fig. 55-56], au centre [Fig. 54] ou dans un angle des pièces [Fig. 57-58]. Il sont régulièrement creusés dans les sols et peuvent atteindre des profondeurs appréciables (jusqu'à 1,20 m

environ). A l'exception d'un exemple unique de plan circulaire (**Fig. 62**), la plupart sont constitués de parois de briques moulées posées de champ et inclinées vers l'extérieur (**Fig. 59-60**); ils présentent donc un plan quadrangulaire ou polygonal (**Fig. 55**) et une section du type pyramidal tronqué. Les dimensions varient de 0,60 m à 2,10 m de longueur pour 0,40 m à 1,70 m de largeur. Il sont parfois rassemblés par groupe de deux ou trois unités, qui éventuellement se recoupent et ont dû se succéder dans le temps (**Fig. 52-53**). Tous les foyers dégagés à Rumeilah ont livré un contenu hétérogène de charbon de bois, de cendres, de sable et parfois de tessons de céramique calcinés : on leur attribue donc un usage purement domestique, en l'absence d'autres témoins matériels.

— *Banquettes et plate-formes*

Quelques élévations quadrangulaires ont été repérées en plusieurs secteurs; l'une d'entre elles (Chantier 2) servait de support à un petit bassin enduit [**Fig. 62-63**], cf. *infra*). On pourrait aussi reconnaître une telle plate-forme dans un massif de briques de la Maison A, qui paraît trop proche d'un mur porteur pour avoir joué le rôle d'une base de pilier (**Fig. 64**).

— *"Silo"*

C'est ainsi qu'on est enclin à interpréter une large structure de forme ovale (**Fig. 65**), dégagée entre le Chantier 2 et le Chantier 4, auquel elle semble rattachée stratigraphiquement. Bien que que son remplissage ait livré une alternance de couches de sable et de terre cendreuse, sa construction ne paraît pas réalisée à partir de briques moulées posées de chant (comme la plupart des autres foyers) : elle pourrait donc avoir joué un rôle spécifique.

— *"Bassins"*

Deux installations domestiques de ce type existent dans les Chantiers 1 et 2. La première [**Fig. 64**] consiste en deux boudins de terre crue disposés à même le sol enduit, qui délimite une cuvette de forme irrégulière associée à autre plus petite. La seconde [**Fig. 62-63**] se présente sous la forme d'une concavité régulière et enduite de terre, profonde d'environ 15 cm, ménagée dans l'épaisseur de la banquette 123.

— *Drains et canalisations*

Deux systèmes de drains ont été observés sous des murs des constructions des Chantiers 2 et 3 ; il s'agit dans tous les cas d'un orifice traversant de part en part l'épaisseur du mur, à la base de celui-ci. Cette ouverture est généralement renforcée par plusieurs petites dalles en pierre disposées en V [**Fig. 67**] ou en U [**Fig. 68**] renversés. Par ailleurs, un objet tubulaire en terre cuite, retrouvé sur le sol d'une pièce, a pu remplir une fonction similaire à celle des drains d'évacuation des eaux pluviales observés sur plusieurs maisons du site voisin de Hili 2 [**Fig. 74**].

— *Jarres de stockage*

Les maisons de Rumeilah ont livré plusieurs jarres de tailles diverses, dont certaines, apparemment enterrées dans les sols jusqu'à mi-panse ou jusqu'à la base du col, peuvent être considérées comme des éléments intégrants de l'architecture domestique [**Fig. 69**].

4 — Types de constructions

Période 1

L'extension de l'occupation du site est inférée de la distribution du matériel de surface, en particulier la céramique; comme la plus grande partie de celle qui caractérise la Période 1 existe encore à la Période 2, on propose donc que la plus grande partie du site est occupé à la période ancienne à l'exception de l'extrémité NNE (secteur du Chantier 3), qui ne se serait réellement développé qu'à partir de la période 2.

D'après les sondages dans ces mêmes secteurs et selon la topographie de la périphérie du tell, aucun mur d'enceinte construit en briques n'a été reconnu. On ne peut cependant postuler son absence.

Les traces de murs en surface et les fouilles (1968, 1975, 1981-84) révèlent deux types principaux d'architecture domestique. Il faut y ajouter un plan particulier.

— *Type 1. Maison rectangulaire à cour fermée ou partiellement fermée.*

Les deux maisons de ce type, A et B, sont incomplètes; elles présentent de nettes différences entre elles.

- La *Maison A* [Fig. 06, 75] a été construite en plusieurs fois. Le plan de base relève sans doute du Type 2 (cf. infra) : une série de quatre salles parallèles totalisant 9,50 m de largeur; postérieurement, deux autres salles parallèles à l'Est ont été ajoutées. La phase suivante est moins claire : cet ensemble est ensuite relié à une longue salle perpendiculaire (9 x 1,90 m) par des murs fermant un espace irrégulier, sans qu'on puisse déterminer si la salle longue préexistait ou non à cet ajout. Dans le prolongement de celle-ci, un autre espace de même largeur (long. 8,60 m), largement ouvert, appartient à la même construction. L'ensemble du bâtiment atteint alors 25 m x plus de 12,50 m (la partie Sud est détruite par l'érosion).

A l'Ouest, les quatre piliers, irrégulièrement disposés, qui devaient supporter une couverture légère (env. 8 x 3,5 m) appartiennent sans doute à la dernière phase de construction à en juger par l'orientation générale de la structure par rapport aux murs. L'espace couvert à l'Ouest et l'espace découvert à l'Est sont des exemples particulièrement intéressants pour mettre en évidence l'utilisation des aires extérieures : un foyer construit à l'Est et trois foyers successifs à l'Ouest, avec un matériel abondant.

- La *Maison B* [Fig. 07-09, 76] dans sa première phase est longue de plus de 25 m; sa largeur est inconnue, mais supérieure à 9 m; elle comprend deux salles dont l'une au nord, régulière, est rectangulaire (9 x 2/2,50 m); la couverture de l'autre, beaucoup plus large (5 m), reposait sur une rangée médiane de piliers (dont deux subsistent) et des pilastres sur les longs murs. L'aire située à l'Ouest est apparemment ouverte; dans ce cas, les pilastres seraient des contreforts du mur; à l'Est, l'érosion ne permet pas de reconnaître le plan.

La seconde phase ne correspond qu'à des réfections intérieures, des murs de partition dans chacune des deux salles.

— *Type 2. Maison à plan de base carré.*

Maison C [Fig. 10-11, 77] — Elle est apparemment isolée, séparée d'une autre construction au sud par un passage large de 3,50 m. Elle est construite en deux ou trois phases. Les premières forment un rectangle de 11 x 7 m, comprenant trois espaces parallèles, dont le plus large est subdivisé; il pourrait être l'emplacement d'un escalier, à en juger par le dispositif voisin; en effet, au nord est ensuite ajouté un trapèze (7,50 x 3,50 m) reprenant la même disposition; cette pièce en L est une cage d'escalier (5 marches encore visibles).

— Autre type de plan

Le bâtiment du Chantier 4 [Fig. 13, 16-17] — Cette construction de 15,70 x 13/14 m dans sa plus grande extension, avait été reconnue comme une maison, à la partie couverte de dimensions réduite, à cour fermée et cour annexe. Les sondages postérieurs (1994) ont totalement modifié cette vision. Trois états ont été distingués qui, chacun, ont nécessité la reconstruction totale ou partielle des murs périphériques.

- **État 1 [Fig. 80].** Partiellement connu; il semble ne pas comprendre l'excroissance à l'ouest, et forme alors un quadrilatère de 11 x 10,50 m. Il comporte un rectangle de 8 x 10 m, divisé au moins à l'Ouest par un mur délimitant une salle longue; le reste du rectangle n'est pas fouillé. Au sud, l'un des deux espaces allongés est occupé par un escalier de 14 marches amenant à un niveau 2,20 m plus haut (terrasse ou étage) [Fig. 70]. A l'extérieur, l'angle Sud-Est est occupé par un grand foyer construit [Fig. 57-58].

- **État 2 [Fig. 81].** Les sols intérieurs recouvrent ceux de l'état 1 dont ils sont séparés par une couche de destruction de 0,40 à 1,00 m. L'organisation du bâtiment est en partie (ou totalement) celle de l'état 3 supérieur: un grand espace partiellement (ou totalement) couvert; il n'a en effet été reconnu dans la partie Ouest que par deux emplacements de poteaux-pilastres accolés au mur, distants de 2,25 m [Fig. 45], et par un seul pilier à 2,75 m de distance vers l'Est. C'est par analogie avec l'état 3 qu'on restituerait 3 x 3 piliers dans cet espace rectangulaire, mais on peut aussi bien restaurer un espace couvert (de type auvent) correspondant à la petite salle de l'état 1, le reste pouvant être découvert. Un grand foyer construit occupe l'angle Nord. L'espace carré au Sud-Ouest est couvert ou non.

A l'extérieur, au Sud-Est, une zone de rejet de débris organiques et de céramiques écrasées sur le sol occupe plusieurs mètres carrés.

- **État 3 [Fig. 82].** Une couche de sable vierge d'occupation épaisse de 1 m sépare les sols de cet état de ceux de l'état 2. Le plan général de l'état 3 reprend le précédent. La salle principale (11,30 x 8 m) est entièrement couverte, sa toiture étant soutenue par trois rangées de trois poteaux de bois reposant sur des dalles placées sur des bases de pisé ou de briques, cf. *supra* [Fig. 18]. Un grand foyer construit occupe l'angle Nord-Est (au lieu du Nord-Ouest dans l'état 2)

A l'Ouest, l'espace carré (5 x 4,90 m) était peut-être couvert: le seul indice serait une dalle en pierre qui a pu soutenir un poteau. Le reste du quadrilatère est occupé par deux salles étroites (1,50 m) longues respectivement de 6 et 7 m et par de petits espaces à l'Est de celles-ci. L'escalier, construit à l'état 1, n'est plus en fonction, entièrement comblé par l'exhaussement des sols. On n'a pas trouvé de traces d'un autre escalier, le niveau des sols de cet état se trouvant très proche de la surface actuelle.

Période 2

La Période 2 est marquée :

- par une apparente réduction de l'espace construit au secteur NE du site;
- par une évidente densification de l'habitat.

Aucun tessons de la Période 2 n'a été enregistré ni dans le Chantier 1, ni lors de la prospection des zones Centre et Sud du site.

— *Le Chantier 2 [Fig. 13-15, 78]*

A l'exception de quelques murs et foyers construits situés dans la partie Nord, le Chantier 2 appartient à la Période 2. Il est particulièrement représentatif de cette densification de l'habitat au Nord-Est du site. Plusieurs états majeurs de construction

sont ici illustrés par deux séries de sols superposés séparés de 0,50 à 0,70 m, mais aussi par nombre de réfections (doublages de murs, disparitions ou ajouts de murs de refend, blocages de portes) qui ont parfois largement modifié l'économie du plan d'origine et rendent son interprétation difficile.

L'analyse architecturale en cours permet d'ores et déjà de repérer deux, voire trois unités juxtaposées; chacune devait inclure un ou plusieurs espaces découverts destinés à la circulation et à la diffusion de la lumière; on note l'absence de bases de piliers, peut-être compensée par la multiplication des murs de refend (porteurs).

— *Le Chantier 3* [Fig. 19-23, 79]

La totalité de ce secteur assez mal conservé (les murs sont en général haut de 0,30 m, surtout dans la partie orientale) est placée en Période 2.

Son développement doit cependant couvrir une durée assez longue car on y reconnaît plusieurs unités juxtaposées (trois, apparemment), se recouvrant aussi partiellement, et dont les occupations paraissent s'être succédées dans le temps. Certaines d'entre-elles reprennent souvent des éléments caractéristiques du plan de Type 2 de la Période 1, comme les séries de deux ou trois salles allongées parallèles, apparemment imposées par la portée limitée des poutres. On remarque la qualité de certaines constructions comme le mur effondré 317 [Fig. 25-27] dont les briques portent sur la face inférieure des marques tracées de la main de l'artisan.

Le plan Fig. 79 n'illustre pas le détail de l'analyse architecturale de ce secteur, toujours en cours; il se contente de reproduire l'ensemble des structures visibles au sol, tout en distinguant l'état architectural le plus récent.

IV — BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs rapports préliminaires, ainsi que quelques études de matériel ont été publiés au fur et à mesure de la progression des travaux de terrain; la publication finale est en cours de préparation

□ *rapports préliminaires*

BOUCHARLAT (R.) et LOMBARD (P.), 1983, " L'Age du Fer dans l'oasis d'Al-Ain: deux saisons de fouilles à Rumeilah ", *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 13, p. 3-17.

BOUCHARLAT (R.) et LOMBARD (P.), 1984, " Fouilles de Rumeilah (oasis d'Al-Ain, E.A.U.) " in R. Boucharlat et J.-F. Salles (éd.), *Arabie orientale, Mésopotamie et Iran méridional, de l'Age du Fer au début de la période islamique*, E.R.C., Paris, p. 237-239.

BOUCHARLAT (R.) et LOMBARD (P.), 1985, " The oasis of Al-Ain in the Iron Age. Excavations at Rumeilah (1981-1983). Survey at Hili 14 ", *U.A.E. Archaeology* IV, p. 44-73.

BOUCHARLAT (R.) et LOMBARD (P.), 1991, " Datations absolues de Rumeilah et chronologie de l'Age du Fer dans la Péninsule d'Oman ", in K. Schippmann, A. Herling and J.-F. Salles (ed.), *Golf-Archäologie. Mesopotamien, Iran, Kuwait, Bahrain, Vereinigte Arabische Emirate und Oman* (Internationale Archäologie, 6), Verlag Marie L. Leidorf, Buch am Erlbach : 301-314.

□ *études de matériel*

LOMBARD (P.), 1985, *L'Arabie orientale à l'Age du Fer*. Thèse de Doctorat sous la direction de J.-L. Huot, Université de Paris 1. 2 volumes, 305 p. 116 pl., tableaux, cartes.

BENOIST (A.), 1992, *La céramique de Rumeilah et son évolution. Contribution à la définition de l'Age du fer dans la péninsule arabique..* Mémoire de Maîtrise sous la direction de J.-L. Huot, Université de Paris 1. 2 volumes, 196p, 43 fig., 8pl., tableaux, cartes.

BENOIST (A.), 1998, " La céramique de Rumeilah (Émirat d'Abou Dhabi, E. A. U.) ", in M. Mouton (éd.), *Assemblages céramiques des sites de l'Age du Fer de la péninsule d'Oman*, DAA n° 1 (CD-Rom), Maison de l'Orient/GREMMO, Lyon.

BENOIST (A.), 1999, *La céramique de l'âge du Fer en Péninsule d'Oman*. Thèse de Doctorat sous la direction de J.-L.Huot, Université de Paris 1.

V — LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 01. Rumeilah. Vue aérienne du site (état avant destruction partielle de 1980).
Fig. 02. Rumeilah. Vue générale du site, vers l'Ouest (1983).
Fig. 03. Rumeilah. Traces de constructions en briques crues visibles au sol, vers l'Ouest (1983).
Fig. 04. Rumeilah. Traces de constructions en briques crues visibles au sol, vers l'Est (1983).
Fig. 05. Rumeilah. Chantier 3, traces de constructions en briques crues visibles au sol, vers l'Est (1982).
Fig. 06. Rumeilah. Vue générale du Chantier 1, vers le Nord-Est. Au premier plan, la Maison A; au fond la Maison B (1981).
Fig. 07. Rumeilah. Chantier 1, Maison B, vers le Nord-Est (1981).
Fig. 08. Rumeilah. Chantier 1, Maison B, pièce principale, vers le Nord-Est (1981).
Fig. 09. Rumeilah. Id., vers le Sud (1981).
Fig. 10. Rumeilah. Vue aérienne Maison C (fouilles W. al-Tikriti, 1975), vers le Sud (1981).
Fig. 11. Rumeilah. Vue aérienne Maison C (fouilles W. al-Tikriti, 1975), vers le Nord (1984).
Fig. 12. Rumeilah. Vue aérienne des Chantiers 2, 3 et 4, vers l'Est (1984).
Fig. 13. Rumeilah. Vue aérienne des Chantiers 2 et 4, vers le Sud-Est (1984).
Fig. 14. Rumeilah. Vue de détail du Chantier 2, vers l'Ouest (1984).
Fig. 15. Rumeilah. Vue de détail du Chantier 2, vers le Sud-Est (1984).
Fig. 16. Rumeilah. Vue générale du Chantier 4, vers le Nord-Est (1983).
Fig. 17. Rumeilah. Vue aérienne du Chantier 4, vers le Sud (1984).
Fig. 18. Rumeilah. Chantier 4, dégagement des bases de piliers de l'état final, vers le Nord (1994).
Fig. 19. Rumeilah. Vue aérienne du Chantier 3, vers le Sud (1984).
Fig. 20. Rumeilah. Vue de détail du Chantier 3, vers le Sud-Ouest (1984).
Fig. 21. Rumeilah. Vue de détail du Chantier 3, vers le Sud-Est (1982).
Fig. 22. Rumeilah. Vue de détail du Chantier 3, vers le Sud-Ouest (1983).
Fig. 23. Rumeilah. Id. vers le Sud-Est (1983).
Fig. 24. Rumeilah. Chantier 3, mur de briques effondré 317, vers le Sud (1983).
Fig. 25. Rumeilah. Chantier 3, mur de briques effondré 317, détail des briques, vers le Sud-Est (1983).
Fig. 26. Rumeilah. Chantier 3, mur de briques effondré 317, détail des briques, vers le Sud-Est (1983).
Fig. 27. Rumeilah. Chantier 3, mur de briques effondré 317, détail des briques, vers le Sud-Est (1983).
Fig. 28. Rumeilah. Chantier 3, brique de terre crue, avec marque tracée au doigt (1984).

- Fig. 29. Rumeilah. Chantier 3, brique de terre crue d'un foyer construit, avec marque tracée au doigt, (1984).
- Fig. 30. Rumeilah. Chantier 4, briques de terre crue, avec marques tracées au doigt, du foyer 293, vers le Nord-Est (1984).
- Fig. 31. Rumeilah. Chantier 2, élévation Nord du mur 391, vers le Sud (1984).
- Fig. 32. Rumeilah. Chantier 4, assise inférieure des murs 500-501, vers l'Est (1994)
- Fig. 33. Rumeilah. Chantier 4, état final, mur effondré 268 (1983).
- Fig. 34. Rumeilah. Chantier 2, Mur 365, vers le Sud-Est (1981).
- Fig. 35. Rumeilah. Chantier 2, Pièce 160, sol enduit, vers le Nord (1982).
- Fig. 36. Rumeilah. Chantier 4, sol enduit de l'espace 280, vers le Nord (1984).
- Fig. 37. Rumeilah. Chantier 4, espace 279, sol enduit, vers l'Est (1983).
- Fig. 38. Rumeilah. Chantier 4, stratigraphie de sols sous espace 280, vers le Sud (1984).
- Fig. 39. Rumeilah. Chantier 1, série de bases de piliers au Nord-Ouest des Maisons A et B (1981).
- Fig. 40. Rumeilah. Chantier 1, Maison A, base de pilier extérieure, vers le Nord-Est (1981).
- Fig. 41. Rumeilah. Chantier 1, Maison A, base de pilier, vers l'Ouest (1981).
- Fig. 42. Rumeilah. Chantier 4, Maison G, bases de piliers 502-503 en section, vers le Nord-Est (1994).
- Fig. 43. Rumeilah. Chantier 4, base de pilier 505, vers le Sud (1994).
- Fig. 44. Rumeilah. Chantier 2, pilastre 153, vers le Sud-Ouest (1982).
- Fig. 45. Rumeilah. Chantier 4, trace de pilastre 512 contre Mur 263, vers le Nord-Ouest (1994).
- Fig. 46. Rumeilah. Chantier 4, Porte 513, vers le Sud (1994).
- Fig. 47. Rumeilah. Chantier 3, porte dans Pièce 302, vers le Nord (1984)
- Fig. 48. Rumeilah. Chantier 2, Porte 186 avec seuil construit, vers le Sud-Est (1983).
- Fig. 49. Rumeilah. Chantier 1, Maison B, porte avec seuil construit, vers le Sud-Ouest (1981).
- Fig. 50. Rumeilah. Chantier 3, Porte 422 avec crapaudine *in situ*, vers le Sud (1984).
- Fig. 51. Rumeilah. Chantier 2, Crapaudine *in situ* (1981)
- Fig. 52. Rumeilah. Chantier 1, Maison A, ensemble de foyers extérieurs, vers le Sud (1981).
- Fig. 53. Rumeilah. Chantier 1, Maison A, ensemble de foyers extérieurs, vers le Sud-Est (1981).
- Fig. 54. Rumeilah. Chantier 2, Foyers 380-382 dans Pièce 389, vers le Nord-Est (1983).
- Fig. 55. Rumeilah. Chantier 3, Foyers 428-437 dans Pièce 427, vers le Nord/Nord-Est (1984).
- Fig. 56. Rumeilah. Chantier 3, Foyer 428 dans Pièce 427, vers le Nord-Ouest (1984).
- Fig. 57. Rumeilah. Chantier 4, Foyer 283, vers le Sud-Est (1984).
- Fig. 58. Rumeilah. Id, vers le Nord-Ouest (1984).
- Fig. 59. Rumeilah. Chantier 4, Foyer 293, vers l'Est (1984).
- Fig. 60. Rumeilah. Id., vers le Nord-Est (1984).
- Fig. 61. Rumeilah. Chantier 1, Maison B, foyer circulaire, vers le Sud-Ouest (1981).
- Fig. 62. Rumeilah. Chantier 2, bassin enduit 114 dans banquettes 123 de la Pièce 126, vers le Sud-Est (1981).
- Fig. 63. Rumeilah. Id., vers le Sud (1981).
- Fig. 64. Rumeilah. Chantier 1, Maison B, "bassin" dans pièce allongée principale, vers le Nord-Ouest (1981).
- Fig. 65. Rumeilah. Chantier 1, Maison A, plate-forme/banquette, vers le Nord-Ouest (1981).
- Fig. 66. Rumeilah. Chantier 2/4, "Silo" 188, vers le Sud (1983).
- Fig. 67. Rumeilah. Chantier 1, Maison B, drain sous mur Nord, vers le Nord-Ouest (1981).
- Fig. 68. Rumeilah. Chantier 3, drain dans Pièce 302, vers le Nord (1984).

- Fig. 69. Rumeilah. Chantier 2, assises faîtières du Mur 101/102 (?) effondrées dans Pièce 136, vers le Nord (1983).
- Fig. 70. Rumeilah. Chantier 4, vue aérienne de l'Escalier 275, vers le Sud (1984).
- Fig. 71. Rumeilah. Chantier 4, escalier 275, vers le Sud-Ouest (1984).
- Fig. 72. Rumeilah. Id., vers le Sud (1984).
- Fig. 73. Rumeilah. Id., vers l'Ouest (1984).
- Fig. 74. Rumeilah. Chantier 2, canalisation tubulaire de terre cuite.
- Fig. 75. Rumeilah. Chantier 1, plan de la Maison A.
- Fig. 76. Rumeilah, Chantier 1, plan de la Maison B.
- Fig. 77. Rumeilah, plan de la Maison C (fouilles W.Y. al-Tikriti, 1975)
- Fig. 78. Rumeilah, plan du Chantier 2.
- Fig. 79. Rumeilah, plan du Chantier 3.
- Fig. 80. Rumeilah, bâtiment du Chantier 4, plan de l'État 1.
- Fig. 81. Rumeilah, bâtiment du Chantier 4, plan de l'État 2.
- Fig. 82. Rumeilah, bâtiment du Chantier 4, plan de l'État 3.